



union pour la
reconstruction
communiste

— COMMUNIQUÉ —

LIBERTÉ POUR JÜLIDE YAZICI !

LE 6 AOÛT 2026

L'URC exprime ses inquiétudes, sa solidarité et son soutien après l'interpellation à Tirana, en Albanie, de Jülide Yazici, militante politique turque, réfugiée politique en France et membre de l'URC.

Jülide a été arrêtée à l'aéroport international de Tirana ce mardi 4 août aux alentours de 16h. Depuis placée en garde à vue, selon les informations communiquées par les avocats de Jülide, les autorités albanaises examinent actuellement une demande transmise par les autorités turques dans le cadre d'une procédure d'extradition. Si Jülide venait à être extradée, elle risque de subir torture et traitements inhumains.

Nous rappelons que le statut de réfugiée reconnu par la France implique des obligations découlant de la Convention de Genève de 1951, notamment le respect du principe de non-refoulement, qui interdit le renvoi d'une personne vers un État où elle risque des persécutions. Il ne s'agit pas d'une affaire judiciaire mais bien politique et nous rappelons que l'État français doit la protection à toute personne ayant le statut de réfugié politique.

Nous appelons les autorités albanaises à rejeter toute demande d'extradition visant Jülide Yazici, réfugiée reconnue par la République française, et à respecter pleinement leurs obligations découlant de la Convention de Genève

de 1951, de la Convention européenne des droits de l'homme et du principe de non-refoulement.

Nous demandons la remise en liberté immédiate de Jülide, le respect de ses droits fondamentaux le temps de la procédure et l'intervention des autorités françaises pour faire valoir son statut de réfugiée et ainsi assurer la protection qui lui est due.

Nous appelons l'ensemble des organisations démocratiques, syndicales, politiques et associatives à se mobiliser pour obtenir la libération de Jülide Yazici et empêcher son extradition vers la Turquie.

